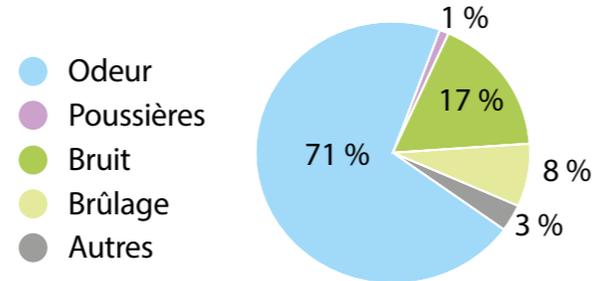


Saisie des nuisances olfactives via l'application en hausse

La déclaration des gênes olfactives via l'application Signalement Air est passée de 17 à 21 % entre le second semestre 2015 et le premier semestre 2016. Ainsi, plus de 600 plaintes olfactives ont été recensées entre le 1er janvier et le 30 juin 2016.

Application utilisée majoritairement pour déclarer les mauvaises odeurs

Les nuisances olfactives peuvent être déclarées depuis une vingtaine d'années. Cet historique peut expliquer, en partie, la part importante des nuisances olfactives déclarées via l'application.



Origine des nuisances de mars à septembre 2016

Téléchargez l'application Signalement Air
iphone ou smartphone android

Une odeur ? Une pollution ? Signalez-la !

- Localisez-vous sur la carte
- Enregistrez votre nuisance
- Consultez les observations à proximité

AirPACA
QUALITÉ DE L'AIR

surveillance de la qualité de l'air PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Faites un geste pour l'environnement : demandez à recevoir la lettre des odeurs par mail, en écrivant à contact.air@airpaca.org

Surveillance des odeurs

Lettre des odeurs - Région PACA
Octobre 2016

Vous êtes gênés par une odeur ou une pollution ! Signalez-la.

Signalez les nuisances olfactives ou toutes autres gênes sur votre Smartphone avec l'application Signalement Air développée par Air PACA.

Conçue à l'origine pour signaler les mauvaises odeurs en temps réel, elle peut désormais enregistrer toute autre situation : brûlage de déchets verts, poussières, bruit... où que vous soyez en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette application gratuite complète le panel d'outils (Internet, téléphone et courrier) mis à disposition des riverains pour signaler des nuisances en temps réel. Elle participe à une gestion plus rapide et réactive des nuisances dans notre région.

Le signalement d'une gêne via l'application s'effectue en deux étapes simples et rapides : localiser l'observation et la décrire. (suite page 4)

Appel à "bénévoles"

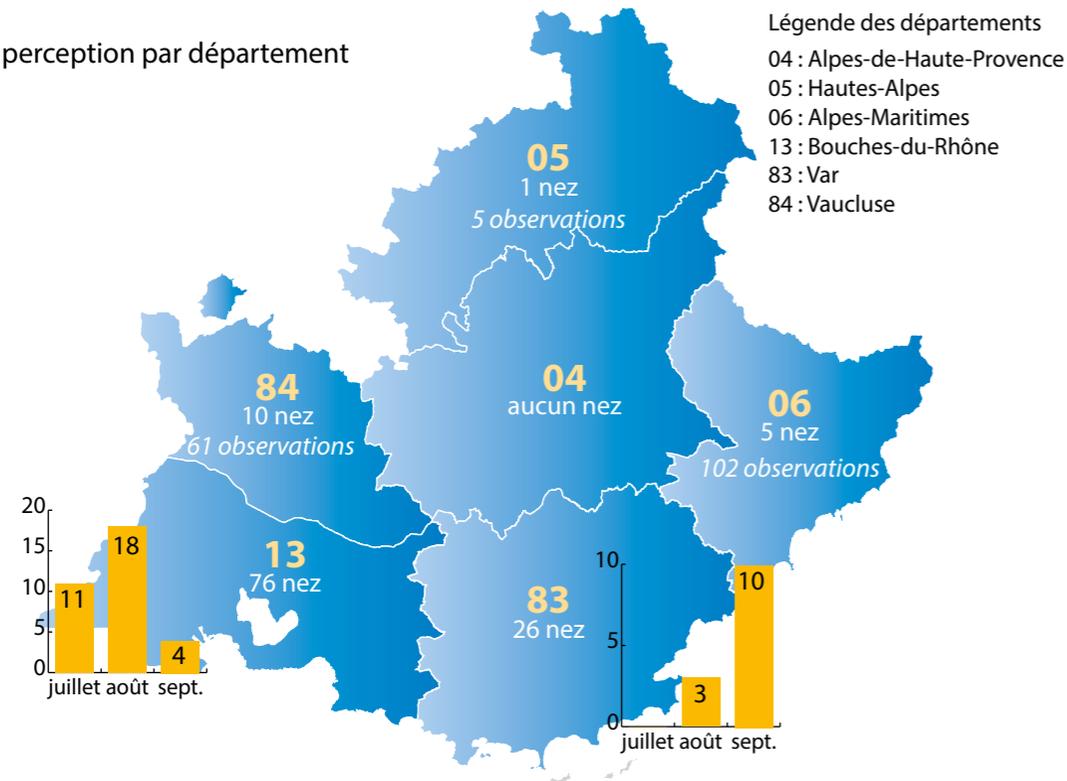
La Surveillance Régionale des Odeurs recherche en permanence des nez bénévoles dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si une personne de votre entourage souhaite participer aux campagnes d'observations, contactez-nous.

Signalez une gêne olfactive

04 42 02 45 75
www.sro-paca.org



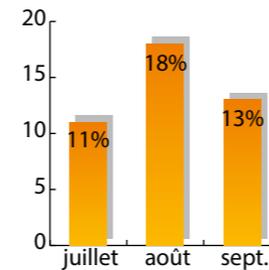
Taux de perception par département



Jury de nez

Perception des odeurs par les nez bénévoles

Le taux de perception régional moyen est de 14 %, c'est-à-dire qu'en moyenne une observation sur 10 a donné lieu à la perception d'une odeur ce trimestre. Ce taux est identique à celui du trimestre précédent.



Glossaire

Observation : le fait de « renifler » l'air extérieur.

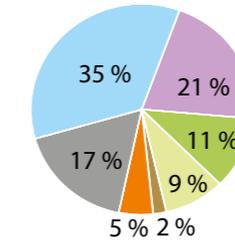
Perception : le fait de sentir une odeur suite à une observation. L'odeur est caractérisée par la gêne qu'elle occasionne.

Taux de perception : rapport entre le nombre de perceptions et le nombre d'observations.

Origine des odeurs perçues par les nez bénévoles

Les odeurs les plus citées sont classées dans la rubrique « industrie », suivies par les odeurs de « circulation », comme au cours du trimestre précédent.

- Industrie
- Circulation
- Déchets ménagers
- Stations d'épuration
- Egouts
- Brûlage
- Autres



Zoom jury

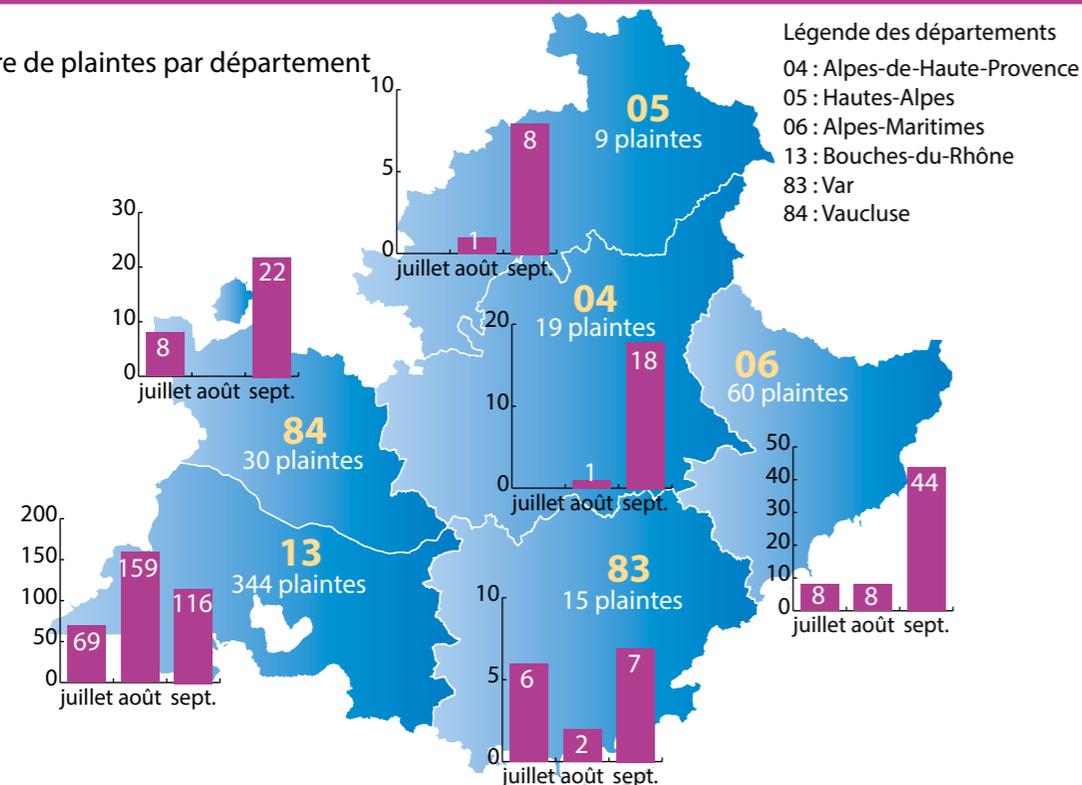
Nombre moyen, par mois, de nez bénévoles ayant participé aux observations : 36.

Nombre d'observations entre juillet et septembre 2016 : 1679.

Nombre de nouveaux nez bénévoles inscrits : 8.

Air PACA organise le 18 novembre 2016 après-midi une rencontre avec les nez bénévoles dans ses locaux de Martigues.

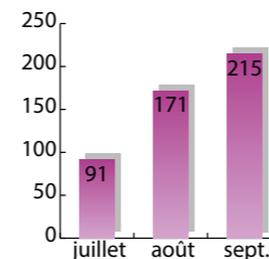
Nombre de plaintes par département



Plaintes

Nombre de plaintes recensées

Plus de 470 plaintes ont été recensées au cours du 3^{ème} trimestre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, nombre en forte hausse par rapport au trimestre précédent.



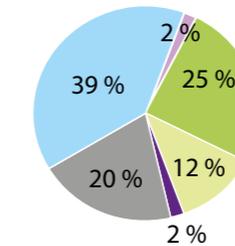
Glossaire

Un rapport de plaintes est envoyé à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) lorsque trois plaintes sont recensées au cours d'une journée dans un rayon de 2 km.

Origine des odeurs des plaintes

Les odeurs les plus ressenties sont liées à l'industrie. La part des odeurs liées aux déchets ménagers est en hausse par rapport au trimestre précédent, celle liée aux odeurs de « stations d'épuration » est en baisse.

- Industrie
- Circulation
- Déchets ménagers
- Stations d'épuration
- Agriculture
- Agro-alimentaire
- Autres



Zoom plaintes

- Rapports de plaintes : nombre : 34
 communes les plus concernées : Gardanne (18 rapports)
 Ensuès-la-Redonne (4 rapports)
 Grasse (4 rapports)

- Commune ayant connu le plus de plaintes Gardanne (116).